

Postulat - Jean-Dominique Decotignie, Laurent Deschamps

TITRE

Une piscine couverte pour tous à Cheseaux-sur-Lausanne

DEVELOPPEMENT

La création d'une piscine couverte à Cheseaux-sur-Lausanne répond à un enjeu majeur de santé publique, d'équité sociale et de qualité de vie, tant pour la population communale que pour celle de la région.

La natation est unanimement reconnue comme l'une des activités physiques les plus complètes. Elle sollicite l'ensemble du corps, favorise le développement cardiovasculaire et présente l'avantage d'être accessible à tous les âges et à tous les profils, notamment aux enfants, aux seniors ainsi qu'aux personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap.

Or, notre commune se situe à une distance significative des infrastructures aquatiques existantes, ce qui limite fortement l'accès régulier à cette activité essentielle, en particulier pour les écoliers et les personnes âgées.

L'apprentissage de la natation figure par ailleurs parmi les objectifs pédagogiques cantonaux et constitue une compétence indispensable en matière de sécurité. Chaque année, des accidents liés à la noyade rappellent l'importance vitale de savoir nager dès le plus jeune âge.

Dans ce contexte, la création d'une piscine communale permettrait notamment :

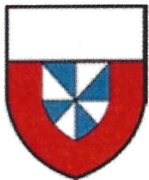
- de garantir l'apprentissage de la natation pour tous les élèves et ainsi de se conformer aux objectifs pédagogiques définis par le Canton d'un minimum de 40 leçons de natation durant leurs années 1 à 6P
- de renforcer la prévention des risques liés à l'eau
- d'assurer un accès équitable à cette compétence essentielle
- de promouvoir l'activité physique et la santé pour l'ensemble de la population.

Au-delà de sa dimension éducative, une piscine communale constituerait également un véritable lieu de vie et de cohésion sociale. Elle permettrait l'accueil de sociétés sportives, l'organisation de cours pour juniors, seniors et personnes à mobilité réduite, ainsi que la tenue d'événements et de compétitions sportives.

Il convient également de relever que le Canton met à disposition des soutiens financiers significatifs afin d'encourager la réalisation de telles infrastructures, représentant une opportunité à saisir pour notre Commune.

Cette infrastructure devra être exemplaire sur le plan environnemental et constituer une référence en matière de durabilité pour notre commune. Elle intégrera notamment :

- une performance énergétique optimisée
- le recours aux énergies renouvelables
- une gestion efficiente de l'eau
- une conception thermique performante.



Ainsi, cet équipement s'inscrira dans une démarche responsable, en cohérence avec les engagements environnementaux de notre collectivité.

Dans un esprit d'ouverture et de responsabilité, la Municipalité est invitée à étudier également la possibilité d'un projet à l'échelle intercommunale, afin de mutualiser les investissements, de renforcer l'offre régionale et garantir un équipement ambitieux, durable et accessible au plus grand nombre.

La réalisation d'une piscine couverte constitue dès lors un investissement stratégique pour Cheseaux-sur-Lausanne. Elle répond à des objectifs essentiels de santé publique, d'éducation, de sécurité et de cohésion sociale, tout en renforçant l'attractivité et le dynamisme de notre commune.

Au regard de ces éléments, il apparaît pleinement justifié d'engager la collectivité dans la concrétisation de cet équipement structurant, au service de l'intérêt général et des générations futures. Nous souhaitons donc vivement que le Conseil soutienne ce postulat.

POSTULAT

Nous avons donc l'honneur, au vu de ce qui précède, d'inviter la municipalité à examiner les possibilités de réalisation d'une piscine couverte, notamment dans une perspective intercommunale, et en lien éventuel avec d'autres infrastructures.

Cheseaux, le 31 mars 2026